

Bilan Commerce extérieur en 2023

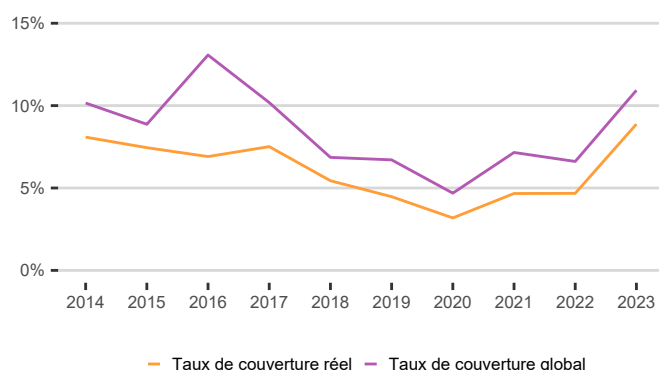
Entre 2022 et 2023, la valeur des importations civiles croît de 2 % et celle des exportations locales de 93 %. Le déficit de la balance commerciale réelle diminue de 3 % en 2023. La France hexagonale demeure le premier fournisseur de la Polynésie française et la perle de culture brute est le principal contributeur à la forte hausse de la valeur des exportations.

Le déficit commercial s'améliore

En 2023, la valeur des importations atteint 254 milliards de F.CFP et celle des exportations 22,6 milliards de F.CFP. Le solde de la balance commerciale réelle est déficitaire de 231,4 milliards de F.CFP en 2023, avec un recul du déficit de 3 % par rapport à 2022.

Le taux de couverture réel s'améliore et s'établit à 8,9 % (+ 4,2 points par rapport à 2022), mais la Polynésie française reste très dépendante des marchés extérieurs.

FIG. 1. Taux de couverture



Source : Direction des douanes, ISPF

Hors importations exceptionnelles, la valeur des importations est stable

Entre 2022 et 2023, la valeur des importations civiles est en hausse de 2 % pour atteindre 254 milliards de F.CFP. En retirant les importations d'avions et de bateaux, la valeur des importations civiles est stable.

La demande des entreprises progresse toujours

En 2023, la valeur des biens importés à destination des entreprises atteint 105 milliards de F.CFP, soit une hausse de 8 % par rapport à 2022. Hors importations exceptionnelles, la valeur des importations à destination des entreprises croît de 3 % et s'élève à 99 milliards F.CFP.

Les importations de biens d'équipement augmentent de 28 % en valeur. Des avions et des bateaux sont achetés pour un montant total de 1,4 milliard de F.CFP en 2022 et de 6 milliards en 2023. En déduisant ces commandes particulières, les biens d'équipement importés en 2023 progressent de 16 % en valeur.

Comparé à 2022, les importations de biens intermédiaires, représentant les matières premières utilisées par les entreprises, diminuent de 6 % en valeur et de 9 % en volume.

Le ciment hydraulique est commandé, comme en 2022, essentiellement au Vietnam et en Indonésie. Son importation décroît globalement de 6 % en valeur et reste stable en volume, correspondant ainsi à une baisse du prix au kilogramme de 7 %. Les importations de « Matières plastiques et ouvrages en ces matières », de « Bois et ouvrages en bois », de « Fonte, fer ou acier et ouvrages en ces matières » et « Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties » représentent la moitié des importations de biens intermédiaires en valeur ; elles reculent respectivement de 6 %, 34 %, 6 % pour les trois premières, mais augmentent de 21 % pour les « Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties ».

TABLE 1. Évolution des importations civiles entre 2019 et 2023 (en millions de F.CFP)

	2019	2020	2021	2022	2023	Variation 2023/2022
Entreprises	108 128	73 432	84 609	97 507	105 321	8,0%
Biens d'équipement	67 415	33 896	39 215	40 431	51 626	27,7%
Biens intermédiaires	40 714	39 536	45 394	57 076	53 694	-5,9%
Ménages	93 980	87 053	94 919	115 169	115 567	0,3%
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	3 893	3 174	3 319	4 208	4 325	2,8%
Produits des industries agricoles et alimentaires	42 034	41 389	42 104	56 101	53 628	-4,4%
Biens de consommation non alimentaires	30 056	27 811	32 140	35 732	36 413	1,9%
Produits de l'industrie automobile	17 997	14 678	17 356	19 127	21 200	10,8%
Produits énergétiques	22 111	16 619	20 530	36 958	33 157	-10,3%
Ensemble	224 219	177 104	200 058	249 633	254 045	1,8%

Source : Direction des douanes, ISPF

Les importations à destination des ménages sont stables

Les importations de biens à destination des ménages sont stables en valeur et diminuent de 3 % en volume.

Les produits des industries agroalimentaires sont la seule catégorie des produits à destination des ménages, dont les importations reculent en valeur.

Les importations de produits des industries agroalimentaires diminuent de 4 % en valeur et de 5 % en volume, traduisant des prix au kilogramme stables entre 2022 et 2023. Ces produits représentent la moitié de la valeur des importations à destination des ménages. Les « Viandes et abats comestibles », « Lait et produits de laiterie » et « Préparations à base de céréales » constituent toujours la moitié de la commande de produits des industries agroalimentaires. Dans une moindre mesure la Polynésie française commande à valeur équivalente (environ 7 % de chaque catégorie) des « Préparations de viandes, de poissons », « Préparations de légumes, de fruits » « Préparations alimentaires diverses (café, soupe, sauces, etc.) » et « Boissons, liquides alcooliques et vinaigres ».

La valeur des importations de biens de consommation, qui représente le tiers de la valeur des importations à destination des ménages, croît de 2 %. Les importations de produits pharmaceutiques augmentent de 4 % en valeur (12,3 milliards de F.CFP en 2023) et de 2 % en volume. Elles représentent 34 % de la valeur des importations de biens de consommation. La France hexagonale et l'Allemagne sont les deux premiers fournisseurs de produits pharmaceutiques avec respectivement 38 % et 12 % de parts de marché en valeur.

La valeur des importations de produits automobiles progresse de 11 % pour atteindre 21 milliards de F.CFP. En particulier, la valeur des importations de voitures de tourisme croît de 13 %, principalement originaires de Thaïlande, Chine, Corée du Sud, Japon et France hexagonale.

Les importations de produits agricoles, sylvicoles et piscicoles sont en hausse de 3 % en valeur et en baisse de 1 % en volume. Les principaux produits importés sont les « Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires » et les « Fruits comestibles, les écorces d'agrumes ou de melons » qui représentent respectivement 44 % et 28 % de la valeur des importations de ce poste.

Les dépenses énergétiques en baisse

Par rapport à 2022, la valeur des importations de produits énergétiques, constitués essentiellement de produits pétroliers, décroît de 10 %, atteignant 33 milliards de F.CFP en 2023. Le volume des importations de produits énergétiques commandés diminue de 4 %, traduisant un prix unitaire en baisse de 6 % suivant l'évolution du cours mondial moyen du baril.

En 2023, les importations de carburateurs, utilisés par les lignes aériennes inter-îles, diminuent de 29 % en valeur et de 58 % en volume par rapport à 2022.

Les importations d'« Essences à teneur en plomb inférieure à 0,013 g/litre », principalement destinées au transport routier ou maritime (bateaux de plaisance, de pêche ou de fret dans les îles), régressent de 7 % en valeur et augmentent de 1 % en volume.

Les importations de « Gazole dont la teneur en soufre est inférieure à 0,05 % en masse », principalement destinés au transport routier ou maritime (bateaux de plaisance, de pêche ou de fret dans les îles) et également destinés à la production d'électricité dans les îles, reculent de 8 % en valeur et sont stables en volume. Ces importations représentent 69 % de la valeur des importations de produits énergétiques.

La Corée du Sud demeure le premier fournisseur de produits énergétiques de la Polynésie française et fournit 57 % du volume total importé.

La France hexagonale toujours premier fournisseur de biens

La France hexagonale demeure le premier fournisseur de la Polynésie française en 2023, en expédiant 59,4 milliards de F.CFP de produits, soit une hausse de 17 % par rapport à 2022. Hors importations exceptionnelles, ses expéditions augmentent de 5 %. Les premiers produits importés de l'Hexagone en valeur sont les produits agroalimentaires, suivis de près par les biens d'équipement et les biens intermédiaires. Viennent ensuite les biens de consommation. Malgré la hausse de la valeur des importations de produits automobiles (+ 24 %), ces derniers représentent 4 % de la valeur des importations françaises comme en 2022. La valeur des importations de voitures de tourisme augmente de 8 % entre 2022 et 2023.

La valeur des produits agroalimentaires augmente de 6 % par rapport à 2022. Le « Lait, produits laitiers, boissons, liquides alcooliques et vinaigres, préparations à base de céréales, farine et pâtisseries » constitue toujours en valeur la moitié de produits importés de France hexagonale dans cette catégorie. La valeur des importations des biens d'équipement double. Hors importations d'avions et bateaux d'un montant de 6 milliards de F.CFP, elle augmente de 22 %. Les matières et ouvrages en plastique ainsi que les machines, appareils et matériels électriques et leurs parties représentent 40 % de la valeur des biens intermédiaires importés de l'Hexagone qui diminue de 6 %. La moitié des biens de consommation sont des produits pharmaceutiques dont la valeur des importations croît de 3 %.

La Chine est le deuxième partenaire commercial de la Polynésie française avec 35 milliards de F.CFP de marchandises importées, soit une baisse de 5 % par rapport à 2022. Les biens d'équipement et les biens intermédiaires représentent chacun un tiers de la facture. Leur valeur diminue respectivement de 6 % et 10 %. Parmi les biens d'équipement, 15 % sont des ordinateurs et matériels informatiques et 18 % sont des téléphones mobiles. Les achats d'ordinateurs portables baissent de 11 % en valeur et les téléphones mobiles de 7 %. La Chine demeure cependant le leader en fournissant 91 % des ordinateurs portables et 85 % des téléphones mobiles. Le caoutchouc et ouvrages en caoutchouc; fonte, fer, acier et articles en ces matières; matières plastiques et ouvrages en ces matières; machines, appareils et matériels électriques et leurs parties composent 56 % de la valeur des importations chinoises de biens intermédiaires. Les importations de biens de consommation représentent 25 % de la valeur des importations venant de Chine et sont stables par rapport à 2022. La valeur des biens de consommation se compose à 62 % d'importations de machines, appareils et ma-

tériels électriques et leurs parties, des jeux et jouets, articles pour le divertissement et le sport, des meubles et des vêtements. Enfin, la valeur des importations de produits automobiles croît de 26 %, entraînée par la hausse de 45 % de la valeur des importations des voitures de tourisme.

La valeur des importations venant des États-Unis décroît de 8 % par rapport à 2022 pour atteindre 23 milliards de F.CFP de marchandises en 2023.

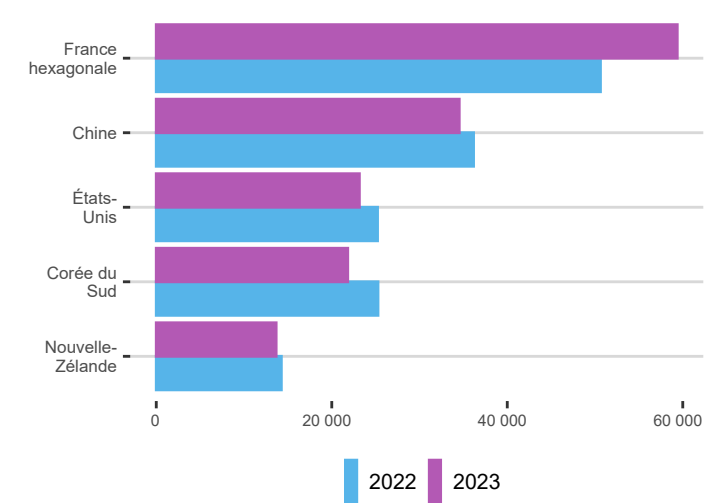
Les produits agroalimentaires représentent un tiers du montant des importations nord-américaines, notamment avec 35 % de morceaux et abats de volailles congelés, 12 % de « Préparations à base de céréales, de farines, de féculs ou de lait ; pâtisseries », 11 % de « Préparations pour sauces et sauces préparées » et 9 % de « Préparation de légumes, de fruits ». Viennent ensuite les biens d'équipement (30 %) et les biens intermédiaires (14 %) dont 30 % sont composés de « bois et ouvrages en bois » et « matières plastiques et ouvrages en ces matières ».

La Corée du Sud, a exporté 22 milliards de F.CFP de marchandises en 2023 vers la Polynésie française, soit une baisse de 14 % par rapport à 2022. Les valeurs des produits énergétiques et des produits automobiles représentent respectivement 83 % et 10 % des produits venant de ce pays. Les importations de produits énergétiques reculent de 14 % en valeur et de 7 % en volume. La valeur des importations des voitures de tourisme progresse de 8 %.

Les importations en provenance de la Nouvelle-Zélande diminuent de 4 % en valeur pour atteindre 14 milliards de F.CFP. Les produits agroalimentaires constituent plus de la moitié des importations en valeur. Parmi cette catégorie, 38 % sont de la viande bovine et 26 % du lait et des produits laitiers. Les biens intermédiaires sont le deuxième poste avec 29 % du montant importé. Ils se composent entre autres de « Fonte, fer, acier, et ouvrage en ces matières » (25 %), « Bois et ouvrages en bois » (20 %) et « Aluminium et ouvrages en aluminium » (27 %).

La Malaisie est le sixième importateur de la Polynésie française grâce aux produits énergétiques représentant 90 % des produits malaisiens en 2023.

Fig. 2. Les cinq premiers fournisseurs de la Polynésie française en 2022 et 2023 (valeur CAF en millions de F.CFP)



Source : Direction des douanes, ISPF

Les exportations locales progressent

En 2023, la valeur des exportations locales croît de 93 % par rapport à 2022 et s'établit à 22,6 milliards de F.CFP. Cette hausse est principalement due aux exportations de perles de culture brutes.

TABLE 2. Évolution des exportations locales entre 2019 et 2023 (en millions de F.CFP)

	2019	2020	2021	2022	2023	Variation 2023/2022
Produits perliers	5 038	2 474	4 921	6 240	17 914	187,1%
Perles brutes	4 870	2 390	4 796	6 036	16 975	181,2%
Ouvrages en perles	104	59	23	61	54	-11,4%
Poisson	1 819	853	1 780	2 414	2 295	-5,0%
Noni	608	465	467	301	198	-34,2%
Huile de coprah	489	457	639	833	ND	ND
Vanille	791	380	555	676	560	-17,2%
Nacre	240	183	176	261	166	-36,6%
Monoï	349	266	267	279	254	-9,1%
Bière	22	6	7	8	11	38,5%
Autres	675	553	523	658	ND	ND
Ensemble	10 029	5 638	9 335	11 672	22 553	93,2%

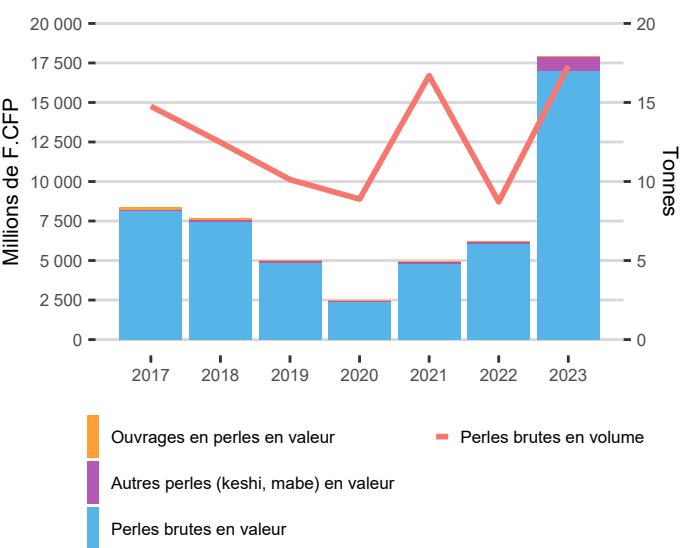
ND : Non diffusable (secret des affaires)

Source : Direction des douanes, ISPF

Les ventes de produits perliers prospèrent

En 2023, la valeur des produits perliers représente 79 % de la valeur des exportations locales et triple par rapport à 2022, entraînée par les exportations de perles de culture brutes dont la valeur triple également et le volume double. Cette année, 17 tonnes de perles de culture brutes ont été exportées pour un montant de 17 milliards de F.CFP.

Fig. 3. Évolution des exportations de produits perliers de 2017 à 2023 en valeur (en millions de F.CFP) et en volume (en tonnes)



Source : Direction des douanes, ISPF

Hong Kong et le Japon se partagent la quasi-totalité du marché de perles de culture brutes exportées avec respectivement 73 % et 21 % du volume total. Le troisième client de perles de culture brutes est les États-Unis avec 2 % du volume total. En 2023, les exportations de perles de culture brutes vers Hong Kong ont plus que triplé en valeur et leur volume a été multiplié par 2,5 par rapport à 2022. Celles vers le Japon sont 2,5 fois plus élevées en valeur qu'en 2022 et augmentent de 45 % en volume. Enfin, les exportations de perles de culture brutes vers les États-Unis sont en hausse de 4 % en valeur et en baisse de 12 % en volume.

Le prix moyen au gramme de la perle de culture brute exportée croît de 42 % et s'établit à 980 F.CFP en 2023, contre 690 F.CFP en 2022.

Les exportations des produits de la pêche diminuent

Le poisson, second produit le plus exporté de la Polynésie française, constitue 10 % de la valeur des exportations locales.

Les exportations des produits de la mer, principalement du thon frais ou réfrigéré, reculent de 5 % en valeur et progressent de 5 % en volume atteignant ainsi 2,3 milliards de F.CFP pour 1 800 tonnes. Le prix au kilogramme des produits de la mer décroît de 9 % (1 300 F.CFP en 2023 contre 1 420 F.CFP en 2022). La baisse en valeur est principalement due aux exportations de poissons frais ou réfrigérés dont le prix au kilogramme est de 1 300 F.CFP, soit une diminution de 11 % par rapport à 2022.

Les États-Unis sont les principaux importateurs de poissons polynésiens (92 % des produits de la pêche exportés en valeur), avec 1 600 tonnes importées pour une valeur de 2,1 milliards de F.CFP. Le marché nord-américain décroît de 6 % en valeur et progresse de 5 % en volume par rapport à 2022. Il est essentiellement constitué de thon frais ou réfrigéré. Le deuxième pays importateur de poissons polynésiens est la France hexagonale avec 7 % du volume total de produits de la mer (125 tonnes).

Fig. 4. Évolution des exportations par type de poisson entre 2017 et 2023 en volume (en tonnes)



Source : Direction des douanes, ISPF

Tous les autres produits locaux régressent

Le volume des exportations de vanille décroît de 20 % avec un prix au kilogramme de 55 300 F.CFP (+ 3 % par rapport à 2022). La valeur des exportations de vanille s'élève à 560 millions de F.CFP, soit une baisse de 17 % par rapport à 2022. Les exportations vers la France hexagonale représentent 70 % du volume de vanille, et 6 % sont expédiées aux États-Unis. Les exportations vers la France hexagonale diminuent de 17 % en valeur et de 21 % en volume.

Les exportations de monoï reculent de 9 % en valeur et de 16 % en volume. Avec un prix moyen au kilogramme de 1 030 F.CFP (+ 8 %), les ventes atteignent un montant de 254 millions de F.CFP. Le volume des exportations est composé de 21 % de produits finis et de 79 % de matières en vrac. Le monoï est principalement exporté vers la France hexagonale (89 % du volume total) qui commande 88 % de monoï en vrac.

Les exportations de *noni* diminuent de 34 % en valeur et en volume et atteignent 198 millions de F.CFP et 624 tonnes.

Les exportations de nacres décroissent de 37 % en valeur et de 30 % en volume pour atteindre 166 millions de F.CFP et 1 110 tonnes. En 2023, la nacre est essentiellement exportée vers la Chine et le Vietnam avec respectivement 55 % et 33 % du volume de nacres exportées. Les Philippines, qui ont réduit leurs commandes deviennent le troisième acheteur. Le volume vers la Chine décroît de 38 % et le Vietnam triple ses commandes par rapport à 2022 pour atteindre respectivement 610 tonnes et 360 tonnes.

L'Asie toujours premier client de la Polynésie française

En 2023, le continent asiatique importe 78 % de la valeur totale des produits locaux, soit un montant de 17,7 milliards de F.CFP et 8 550 tonnes de marchandises, soit 45 % du volume total des exportations locales. Entre 2023 et 2022, les exportations vers l'Asie triplent en valeur et progressent de 14 % en volume.

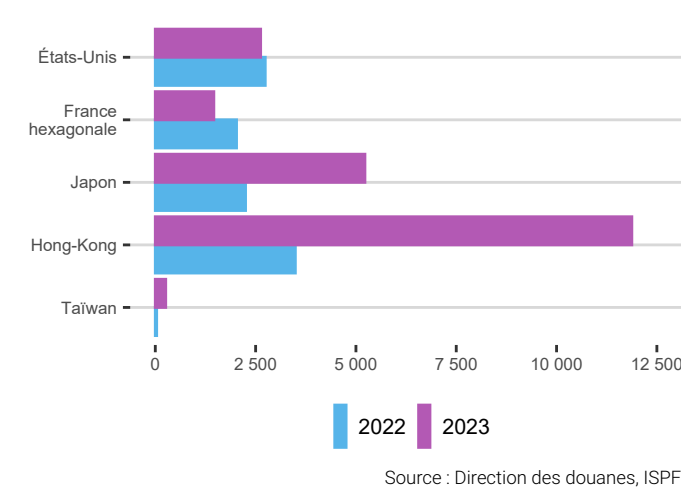
Vers l'Asie, la valeur des exportations de perles de culture brutes triple par rapport à 2022 et constitue l'essentiel des exportations vers ce continent (93 % de la valeur des exportations vers l'Asie). Hong Kong et le Japon demeurent les principaux acheteurs asiatiques (97 % de la valeur des exportations vers l'Asie). Les exportations vers Hong Kong sont 3,5 fois plus élevées qu'en 2022 et 2,5 fois plus pour le Japon, pour atteindre respectivement 12 milliards de F.CFP et 5,2 milliards de F.CFP de produits.

Les commandes chinoises diminuent de 31 % par rapport à 2022 pour atteindre un montant de 143 millions de F.CFP, elles correspondent à 1 % du total des exportations vers l'Asie.

Le continent américain est le deuxième importateur de produits polynésiens où les États-Unis, avec 2,6 milliards de F.CFP, captent 12 % de la valeur des produits locaux. Les exportations vers ce pays reculent de 4 % en valeur et de 5 % en volume. Les exportations de poissons frais ou réfrigérés représentent 71 % de la valeur globale des exportations vers ce pays et les perles de culture brutes 9 %.

Les exportations vers l'Europe s'élèvent à 1,6 milliard de F.CFP, soit 7 % de la valeur des exportations locales. Les exportations vers la France hexagonale représentent 91 % de la valeur de la zone européenne.

Fig. 5. Les cinq premiers clients de la Polynésie française en 2022 et 2023 (en millions de F.CFP)



Définitions

Balance commerciale réelle : c’est la différence entre certains échanges de marchandises, c’est-à-dire les exportations locales moins les importations civiles. Si les exportations sont inférieures aux importations, la balance est déficitaire; dans le cas contraire, la balance est excédentaire.

Exportations locales : il s’agit des exportations de produits locaux, c’est-à-dire les marchandises entièrement ou partiellement produites ou fabriquées dans le pays. Elles excluent les exportations nationalisées (les importations réexportées en l’état).

Importations civiles : elles comprennent les marchandises entrées directement pour la consommation (y compris les réparations et les transformations) et les marchandises sorties des entrepôts douaniers ou en admission temporaire pour être mises à la consommation. Elles excluent les importations militaires.

Taux de couverture réel : c’est le rapport entre la valeur des exportations locales et celle des importations civiles :

- Lorsque le taux de couverture est inférieur à 100, la balance commerciale est déficitaire. Autrement dit, les recettes (exportations locales) ne couvrent pas les dépenses (importations civiles);
- Lorsque le taux de couverture est égal à 100, la balance commerciale est équilibrée;
- Enfin, lorsque le taux de couverture est supérieur à 100, la balance commerciale est excédentaire : les recettes (exportations locales) sont supérieures aux dépenses (importations civiles).

Bibliographie

Brenda MAO CHE, Point Études et Bilans de la Polynésie française n° 1409 (mars 2024) *Bilan Commerce extérieur en 2022*

Brenda MAO CHE, Point Études et Bilans de la Polynésie française n° 1357 (décembre 2022) *Bilan Commerce extérieur en 2021*

Télécharger les données

Toutes les données

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Etudes et Bilans
Numéro	1444
Auteur de la publication	Brenda MAO CHE
Rédactrice en chef	Nadine RESNAY
Directrice de la publication	Nadine JOURDAN
Dépôt légal	Novembre 2024
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2024 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	1247-7370

